



BULLETIN BIMESTRIEL DE LA FRATERNELLE DES DÉMINEURS DE BELGIQUE (A.S.B.L.)

Secrétariat : 30, rue Saint-Jean, Tervuren — Rédaction : Lunette 8/9 Berchem-Anvers — C. C. P. No 7537.94

Mil neuf cent quarante neuf

Le Président et le C.A. de la Fraternelle des Démineurs se font une joie d'adresser à tous les membres leurs vœux les plus cordiaux à l'occasion du renouvellement de l'année.

A tous les Démineurs qui achèvent la rude tâche que nous avons commencée tous ensemble, nous souhaitons que leur mission se poursuive sans heurt et que leur soit épargné tout incident tragique ou simplement fâcheux;

A tous ceux qui ont repris leurs activités civiles, que la réussite et le plein succès viennent couronner leurs efforts;

A tous, qu'ils trouvent dans leur chère famille le bonheur et les satisfactions que leur ont mérité la bravoure et le courage sans défaillance déployés pendant leur séjour au Déminage.

La Fraternelle a conscience d'avoir, depuis sa création, poursuivi les buts qu'elle s'est assignée avec constance et avec quelques succès.

Bien des souffrances ont été, par ses soins, allégées. Elle s'est imposé maintenant le souci de veiller sur nos chers orphelins : plusieurs déjà ont été adoptés, mais ce n'est qu'un début.

Le C.A. auquel vous avez fait confiance s'engage à continuer de défendre vos intérêts au cours de l'année qui commence et à aider tous ceux qui, ayant recours à leur Fraternelle, se montrent dignes de l'intérêt que nous voulons leur porter.

En contrepartie, nous ne demandons qu'une chose : soyez fidèles à notre Association et faites tout ce qui est en votre pouvoir pour qu'elle soit forte et unie.

Bonne année à tous les Démineurs.

Général SEVRIN.

ENTRE DEUX TRAINS

Je garde facilement le souvenir des lieux, je garde le souvenir des gares où je me suis arrêté, je garde surtout présent à ma mémoire le visage pittoresque de cette petite gare de banlieue où je te rencontre de temps à autre, mon vieux camarade démineur. Construite toute en pierre, elle ressemble un peu, avec ses quais surélevés et sa petite tour, à un château-fort de bazar.

Chacune de nos rencontres le long de ses voies marque en moi une étape et m'apporte matière à de bien longues méditations. Eternellement pressé par l'Entre deux trains, tu ne m'accordes jamais la possibilité de répondre au flot

de tes réflexions toujours minutieusement préparées. Ta victoire est facile. Ton « Excuse-moi, tu sais, mon train » ne me permet pas de faire face à tes avalanches d'objections. A peine entrevu, à peine entendu et déjà parti. Sans ma petite gare, je pourrais douter de t'avoir rencontré. Mais elle est là, vois-tu, et elle m'aide à garder présent à la mémoire toute ta personne. Quelquefois même, il me semble voir tes paroles écrites sur ses murs. Je te revois, mon vieux, en pensée et vais m'efforcer de te répondre.

Voir suite page 2

A NOS VOLONTAIRES DE GUERRE

Aussi bizarre que cela puisse paraître, mais uniquement aux unités de déminage, existaient encore des V.G. non-rengagés. Comme pour certaines choses, l'Armée se trouve encore sur le pied de guerre et que pour d'autres, on la considère comme étant déjà sur le pied de paix, nos volontaires de guerre, qui sont spécifiquement des éléments de guerre, sont considérés par cette situation, tantôt comme chair, tantôt comme poisson. Il est aisé à comprendre que cette situation peu nette était de nature à leur causer un préjudice appréciable. En règle générale, les instructions, qui depuis quelques temps déterminaient les droits et les devoirs des militaires, faisaient uniquement allusion aux rengagés et aux miliciens, nos V.G. étaient tout simplement oubliés.

ENTRE DEUX TRAINS

Suite de la page 1

Tu me dis, vieux camarade, toute ta déception : tu croyais recevoir dans la vie civile un accueil chaleureux et tu n'as trouvé que l'indifférence. Tous te déçoivent. La fraternelle - assemblée de frères d'après l'étymologie - ne fait même pas exception à la règle.

Mon vieux camarade, aurais-tu oublié que la vie est une lutte constante ? Certes nous méritons mieux que le dédain et l'oubli. Mais vois-tu, au temps du Bataillon, nous vivions dans une douce illusion. Nous vivions dans cette atmosphère de bonne et franche camaraderie que le danger quotidien avait créé parmi nous. Nous vivions presque dans un rêve qui, pensions-nous, ne devait pas finir. Hélas, la vie avec tout ce qu'elle a de mesquin, n'a pas réalisé ce que nous attendions. La Fraternelle en porte une part de responsabilité dis-tu. Et pourquoi pas ? As-tu déjà réfléchi, cher vieux camarade, à ce que représente la Fraternelle ? Mais la Fraternelle, c'est toi, c'est moi, c'est nous tous. Elle sera ce que tu veux quelle soit, elle ne sera jamais autre chose que ton œuvre, que notre œuvre à tous. Si elle t'a déçu, n'en es-tu pas également responsable ?

Je t'entends t'écrier : « Cette fois, Bob, tu vas un peu fort. Je ne fais pas partie du Comité, moi. » Et tu ajouteras encore ce que tu m'as dit maintes et maintes fois. Ce Comité ne fait rien pour nous.

Puis-je te poser une petite question : Toi, qu'as-tu fait pour les autres ? Car enfin tu ne penses tout de même pas qu'un comité quel qu'il soit peut tout faire. La Fraternelle a besoin de toutes les énergies, de toutes les aptitudes si petites soient-elles pour mener à bien sa tâche. Et comme ce sont toujours les mêmes qui font quelque chose, comme ce sont toujours les mêmes qui sont de toutes les corvées, il est normal que ça ne marche pas vite. En te contentant de payer même régulièrement ta cotisation c'est toi que tu déesses et c'est toi-même que tu cites au banc des accusés.

Mon vieux camarade, souviens-toi du dicton : « Mieux vaut tard que jamais ». Notre Fraternelle est la Maison du Démineur. Elle ne saurait être construite que par nous tous. Nous désirons tous qu'elle soit grande et belle. A nous d'y apporter les matériaux que son édification nécessite.

Apportes-y les plus belle pierres que tu possèdes, tes idées, un peu de tes loisirs et le meilleur de toi-même. Souviens-toi toujours qu'un Démineur reste sur la brèche.

Bob Dem.

Cette situation n'avait pas échappé à la Fraternelle, qui s'est mise en route pour essayer d'y porter remède. De son côté, le Major Porrewyck, notre estimé chef de corps, n'est pas resté insensible à ce fâcheux état de choses et a fait de multiples démarches et rapports, qui viennent d'être couronnés de succès.

Nos V.G. encore au service actif, sont admis au rengagement à la date du 1er juillet 1948.

Ce rengagement - consécration comme militaire de carrière - signifie pour les bénéficiaires une sérieuse amélioration de leur situation.

Tout d'abord, l'admission au rengagement coïncide avec la publication des nouveaux barèmes, dont nos V.G. rengagés bénéficieront dorénavant. Un calcul rapide nous montre, qu'en règle générale, leur situation matérielle se trouve améliorée.

Ils deviennent, en quelque sorte, des agents d'Etat, avec tous les avantages que cette situation procure aux intéressés; stabilité d'emploi renforcée, compensation, congés payés, etc.

Il leur est possible dorénavant de s'affilier à la Mutuelle des Ayants-droit de l'Armée en vue d'assurer à leur famille des soins médicaux et pharmaceutiques dans des conditions fort avantageuses. Ils participent d'office à la Caisse de Veuves et Orphelins et assurent ainsi une pension de veuve à leur femme en cas de décès, survenu pour une cause quelconque.

Il s'agit ici d'une pension de survie, qui est indépendante et qui peut se cumuler avec une pension de veuve de guerre ou tout autre pension due pour décès en service commandé.

Les invalides de guerre pourront bientôt bénéficier des bonifications d'ancienneté, tout en restant au service actif. Ces bonifications se traduisent par l'octroi d'une ancienneté fictive complémentaire équivalente à la période que le bénéficiaire a été mobilisé pendant cette guerre.

Voilà, mes chers amis, ce que signifie pour vous, l'admission au rengagement et au traitement.

En votre nom, nous remercions très vivement le Major Porrewyck pour le brillant résultat qu'il est parvenu à acquérir pour ses braves démineurs.

Distinctions Honorifiques

En vertu de l'Arrêté 4964 du 8-5-1948, feu le Lieutenant BOVEROUX, ancien Chef du S.E.D.E.E. Liège, reçoit à titre posthume les distinctions honorifiques suivantes :

- 1) Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palmes;
- 2) Croix de Guerre 1940 avec palmes;
- 3) Médaille Commémorative 40-45;
- 4) Médaille de la Résistance;
- 5) Citation :

« Se consacra sans réserve au sein d'un service de Renseignements et d'Action, à la lutte opiniâtre contre l'ennemi et remplit très brillamment toutes les missions qui lui furent confiées, aussi périlleuses furent-elles. Arrêté pour motif de service, mourut à Bruxelles, le 6 décembre 1942 ».

La Chauve-Souris ou le Radar inattendu

(D'après Eaux Vives, 56, rue de Rennes, Paris)

Les physiologistes américains ont découvert récemment que la chauve-souris constituerait une sorte de radar naturel. Son organisme serait la source d'une émission ultrasonique discontinue. Ces ondes, dès qu'elles rencontreraient un obstacle, seraient réfléchies et avertiraient ainsi l'animal.

Nous ne sommes pas de ces gens qui prétendent réserver à la France le privilège de toutes les découvertes, ce qui agace beaucoup et justement nos amis américains. Néanmoins, dans le cas présent, il est à remarquer que Norbert Casteret qui, au cours de ses explorations souterraines a rencontré beau-

coup de chauve-souris et a étudié leurs mœurs, avait déjà fait des observations analogues à celles des savants américains. Il s'était, en effet, aperçu que même dans un puits étroit et obscur, jamais il n'était heurté par les nombreuses chauves-souris qu'il dérangeait. Il notait : « Le développement démesuré des phalanges qui servent d'armature à la membrane vivante, très innervée, de l'aile, sert d'antenne tactile et c'est probablement par les ailes que la chauve-souris est avertie, par compression et frémissement de l'air, des obstacles si nombreux, en particulier les innombrables stalactites acérées qui encombrant les grottes ».

Pour le vérifier, il en prit des grappes et les rapporta dans sa chambre. Au lieu de se précipiter contre les carreaux, comme auraient fait des oiseaux, les chauves-souris entreprirent une exploration minutieuse du lieu, en commençant par voler au ras du plafond. Ce vol d'inspection, dont les orbites baissaient à chaque tour de la pièce, se poursuivait longuement et de plus en plus bas jusqu'au plancher où les chauves-souris volaient adroitement entre les pieds des fauteuils, des chaises et même sous certains meubles sans jamais les heurter. C'est donc bien qu'elles avaient ces avertissements mystérieux et ceux-là même sans doute décrits par M. Casteret et précisés par les savants américains. La chauve-souris constitue d'ailleurs une énigme. Non seulement à cause de son vol dont la perfection amena Ader à étudier longuement la structure de son aile et à construire l'avion chauve-souris sur lequel il réussit à voler le 9 octobre 1890, mais aussi parce que ce petit mammifère est capable des mêmes exploits que le pigeon voyageur. M. Casteret en mit dans une boîte, et les transporta en chemin de fer. Chose curieuse, quand le train passa à proximité de leur grotte natale elles s'agitèrent beaucoup. Puis il les bagua et les lâcha à 400 kilomètres de là par violent mistral. Les chauves-souris durent survoler l'Hérault, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées, mais elles regagnèrent l'orifice étroit et caché, pourtant de leur grotte où on les retrouva l'année suivante.

Nos paysans, il n'y a pas très longtemps, les clouaient aux portes de leurs fermes. Les Chinois, eux, en avaient fait l'emblème du bonheur, peut-être, qui sait, à cause de leur habileté à éviter les obstacles. Pourvu que la science moderne ne s'avise de les utiliser à ses œuvres et n'en fasse pas les messagères chargées de communiquer à l'humanité, enfouie, lors de la prochaine guerre, dans les cavernes et les grottes, les derniers comptes rendus des bombardements atomiques.

F. K.

A LA MÉMOIRE DE DEUX DÉMINEURS

Extraits du n° 91 du Journal « LE TCHÉSSION »
du 27-11-48.

WEYWERTZ

Il y a un an, tombaient en service commandé, dans la plaine d'Elsenborn, les soldats Robert Cadet et Louis Alleman. Leurs camarades ont fait célébrer une messe à leur mémoire en l'église de Weywertz. Officiait M. l'aumônier Jacquemin, démineur, assisté de M. le curé de Weywertz et d'un père Rédemptoriste. Dans le chœur, se trouvait le fanion du S.E. D.E. tandis que les camarades des victimes montaient la garde d'honneur autour du catafalque. Parmi la nombreuse assistance, nous avons noté la présence des parents des défunts et de MM. Schindfessel, bourgmestre de Butgenbach-Weywertz, Margrève, bourgmestre de Waimes, le commandant Dohet, le capitaine Vanderydt, le lieutenant Leenaet, de Malmédy, l'adjudant Reul, chef du détachement de Weywertz, le 1er maréchal des logis Feltes, représentant le commandant du Camp d'Elsenborn, empêché, le 1er maréchal des logis-chef Kirsch, commandant la brigade de gendarmerie d'Elsenborn, avec un détachement, les démineurs de Malmédy, Rocherath, Weywertz et Eynatten et le personnel enseignant de Weywertz avec ses élèves.

A l'issue de l'office, la « Brabançonne fut jouée en sourdine aux orgues puis M. le Bourgmestre et le commandant Dohet déposèrent une couronne et une gerbe au Monument aux Morts de la Commune.

On s'en fut alors vers la frontière en bordure de la route de Katterherberg où un profond entonnoir marque encore l'endroit du tragique accident à quelques pas d'une croix fleurie. Le commandant Dohet puis l'aumônier Jacquemin saluèrent les parents des victimes dont ils firent un éloge ému. L'assemblée s'unit alors au De Profundis récité par M. l'Aumônier. Des fleurs sont déposées au pied de la croix puis gendarmes et démineurs défilent tête à gauche. Et après avoir reçu un dernier salut des parents et des autorités, la croix du souvenir commence à monter une garde esseulée dans le froid brouillard de novembre...

La Visite de St-Nicolas à Tervuren

Le 5 décembre à 15 h., 70 enfants « sages », attendaient dans la salle « Au Casino » à Tervueren la visite de leur grand patron. Pour cet événement le Général SEVRIN et le Major PORREWIJCK avaient tenu à se déplacer et à passer l'après-midi avec nous. Cette petite fête remporta un plein succès grâce au geste généreux de nombreux bienfaiteurs qui voudront bien trouver ici l'expression de nos sincères remerciements.

Contribution à l'histoire du charroi du 1^{er} Bataillon de déminage,

par le Lieutenant BERTRAND, chef du 3^e P^{on} 2^e C^{ie}

Tout d'abord il faut que je vous présente la « 58 ». C'est une petite camionnette Chevrolet 750 qui après ces quelques années de guerre aurait sans doute bien des aventures à nous raconter, si comme dans les fables, la parole pouvait lui être donnée pour quelques instants. Seulement dans quelle langue s'exprimerait-elle ? Je n'ai pas eu l'honneur de l'accompagner au cours de toutes ses pérégrinations et ma foi je le regrette, j'aurais désiré le faire, si toutefois, j'avais eu la certitude de sortir aussi vaillant qu'elle de l'aventure.

Je ne sais que peu de chose de son épopée, tout ce que j'en connais je vais vous le résumer rapidement.

Elle vit le jour en l'an 194... (ne dévoilent pas les secrets militaires) sous les cieux calmes et pacifiques du Canada.

Malgré sa tendre jeunesse et son peu d'expérience, ses maîtres n'attendaient guère pour la lancer dans la grande aventure ; et hop ! la voici qui se balance au bout d'une grue et se voit engouffrée au fond de la cale d'un Liberty Ship, au côté de nombreuses consœurs aussi effrayées qu'elle. Elles avaient entendu parler de sous-marins, de torpillage, de bateaux, de mines flottantes et magnétiques et autres engins monstrueux inventés par les hommes pour écourter la vie des petites voitures en promenade sur la mer. Comme elles ne savaient pas nager, elles étaient très anxieuses et se demandaient comment tout allait finir. Tout fini bien, elles débarquèrent, presque toutes en bonne santé, dans un port d'Angleterre.

Là, la belle vie les attendaient. La vraie vie pour de jeunes camionnettes 750. Elles gambadaient par monts et par vaux sur les belles routes d'Angleterre, comme de jeunes pouliche de sang, qu'on attelle pour la première fois.

Hélas cette existence ne devait pas durer. Nouvel embarquement, nouvelle traversée vers quelle destination cette fois ?

Longue et pénible traversée, aux chaleurs équatoriales succèdent les tempêtes du Cap, puis le calme torride de la mer Rouge et les voici enfin débarquées en Egypte.

Maintenant fini de rire. C'est le travail sérieux qui commence pour notre brave « 58 ». Les dures journées dans le sable du désert ou le moteur chauffe, ou le sable vous entre par tous les pores, vous encrasse et vous use les poumons. Il faut marcher malgré tout.

Transport de troupes et de ravitaillement en première ligne c'est là-bas son turbin quotidien. Durant plusieurs mois elle fera son devoir en vraie camionnette militaire.

Mais le sort des batailles est variable tant qu'il n'y avait que les Italiens, ça pouvait aller, mais voici que Rommel

contre-attaque par une avance rapide, il encercle notre « 58 » qui malgré tous ses efforts ne parvient pas à se dégager à temps.

Suprême déshonneur pour une camionnette canadienne, elle est prisonnière des Allemands, obligée de servir l'ennemi contre qui elle a déjà tant combattu. Elle ne s'avoue pas battue pour si peu. Immédiatement, elle établit son plan de sabotage. En cachette elle aspire du sable dans son carburateur, elle bouche ses canalisations d'huile, fond ses bielles.

Mais les mécaniciens nazis ont remède à tout. Ils l'obligent à les suivre dans leur retraite jusqu'en Tunisie. Là les Allemands se sentant serrés de près s'apprêtent à mettre fin à ses jours en la brûlant vive, heureusement, les américains ne sont pas loin et arrivent juste à temps pour la délivrer de ses bourreaux et l'embrigader sans lui demander son avis en supplément de leur charroi.

Toutes ces émotions lui avaient malheureusement un peu fatiguée le cœur. Le régime américain fut loin de ce qu'il fallait pour la retapper et avec eux elle débarqua dans le sud de la France.

Désirant connaître décidément toutes les armées, elle fit un court séjour au service des F. F. I. (Force Française de l'Intérieur) puis revint, toujours plus fatiguée aux mains des Américains. Ces derniers en firent généreusement cadeau, (la facture vint après, mais cela, c'est du « business ») ainsi que 32 de ses consœurs, toutes en fort mauvais état au Haut Commissariat de la Protection des Populations Civiles de la Province de Liège. Notre « 58 » passa quelques mois au service de la Défense Aérienne Passive et finalement fut prêtée avec trois de ses semblables à la 2^eme Compagnie du 1^{er} Bataillon de Déminage afin de combler le manque quasi total de véhicule dont pouvait disposer cette unité.

A ce moment la pauvre souffrait déjà de bien des maux, je ne sais si c'était l'asthme ou les rhumatismes qui la faisaient le plus souffrir mais dès qu'elle atteignait le 30 miles par heure, sa boîte de vitesse, son cardan, son pont arrière, unissaient leurs vibrations en un concert de grincement à rivaliser avec un char « Tigre ».

Le mécanicien du Haut Commissariat, en nous la remettant nous dit : « Celle-ci est complètement vidée, mais je n'ai rien d'autre à vous donner, employez-la jusqu'à ce qu'elle claque complètement. » Elle l'entendit, c'en était de trop cette fois, on l'avait blessée dans son amour propre.

Voir suite page 5.

Aussi entrée au service du 3ème Peloton, elle montra ce qu'elle savait encore faire. Elle avalait chaque matin en 3ème vitesse la côte de Bellevaux grattant tout ce qui se trouvait sur son passage, fonçant impérative et bruyante au travers des vaches, des poules et des indigènes effarés, allant même mais ce fut la seule fois jusqu'à écraser deux poulets le même jour.

Sans trêve ni repos, de mai jusqu'à octobre, elle transporte dans ses flancs, des démineurs, des vivres, des munitions, des panzerfaust, des mines de toutes origines et de toutes espèces, risquant ainsi chaque jour de sauter avec sa charge. Elle en avait vu bien d'autres, elle ne s'émouvait pas pour si peu. La « 58 » fit connaissance avec les moindres recoins des communes de Recht Amblève et St. Vith. La pluie, la boue, rien ne pouvait l'arrêter, elle eut cependant une ou deux fois besoins d'une légère aide pour la sortir de chemins par trop boueux, mais de cela il ne faut pas parler, nous risquerions de blesser sa susceptibilité.

Je me souviens qu'un dimanche d'août, après une journée de travail sous une pluie dont seule la Belgique a le secret, elle rentrait toute heureuse et folichonne par la route de Recht, quand, dans la descente de Lasneville vers Bellevaux, ne voilà-t-il pas que, tel une jeune fille prétentieuse elle se mit à tortiller de l'arrière train et de gauche et de droite et de regauche et de redroite et cela en plein virage, tant et si bien que la petite folle, dans un dernier mouvement de Lambeth walk, alla gentiment arracher quelques centimètres carrés d'écorce d'un bon gros arbre bien inoffensif qui du bord de la route la regardait passer. Mais qu'à cela ne tienne, elle ne s'arrêta pas pour si peu, seuls ses occupants furent un peu effrayés ; le 1er soldat MOINIL en mordit sur sa langue et DEMEESTER se plaignit de douleur dans les reins (une mauvaise langue a dit que c'était par frousse).

Une autre fois, par une belle fin de journée d'été, alors que tout portait à la rêverie, deux jeunes habitantes de Recht élégamment vêtues de robes estivales et fraîches s'en revenaient paisiblement vers leurs domicile, par la route de St. Vith. Soudain un bruit lointain leur fait dresser l'oreille. Qu'est-ce ? Serait-ce un char ou plusieurs ? Von Runstedt reviendrait-t-il ? Ce n'est pas possible, non. Se retournant elles aperçurent au loin la silhouette bien connue de notre « 58 », avec son équipage de démineurs accrochés un peu partout.

Le démineur de vigie appuyé très réglementairement sur le toit de la cabine les aperçu. Immédiatement, branle-bas de combat dans toute l'équipe, des bras s'agitent, des colibets fusent plus ou moins spirituels, tels qu'ils garnissent souvent tout bon répertoire de soldats.

Mais en réponse à cette ovation pourtant bien sincère les deux jeunes filles, d'un geste, qui pourrait mettre en doute les éternels liens de confraternité qui unissent les pays rédimés à la Belgique, découvrirent en soulevant d'un mouvement gracieux leurs jupes, deux pleines lunes qui firent pâllir de pudeur le soleil couchant, et aussi nos braves démineurs peu habitués à de telles manières.

Mais, un Ford Canada suivait avec le reste du peloton. L'honneur de la compagnie était en jeu, il faillait à tout prix venger cet affront, en passant à hauteur des jeunes filles (certains disent que le caporal BERTRAND y serait pour quelque chose, mais je n'en crois rien). Un bâtonnet de poudre de « Rochets américaines » préalablement allumé

fut lancé du camion en direction des deux promeneuses, et se mit à pétarader tout autour d'elles, avec une jolie flamme bêche jaune.

Les jeunes demoiselles fort effrayées se tinrent après cet avertissement bien coïtes, se demandant quel mauvais tour les démineurs pouvaient encore avoir dans leurs sacs.

Dans les premiers jours d'octobre, grande agitation à la caserne de Malmédy, au garage l'activité est débordante, on nettoie les camions à fond, on les graisses, on les astiques et même oh miracle ! on les enduits de couleur kaki, rouge et blanche ; quelle merveille !

La « 58 » se demande ce qui lui arrive, elle ne se reconnaît plus elle-même, elle s'inquiète auprès de ses voisines sur les raisons de tant d'attention : Il paraît que le Bataillon doit défilier à Marche.

La « 58 » bien que toujours plus souffrante et plus bruyante rassemble ses dernières énergies pour paraître encore jeune et belle et faire honneur en cette occasion à ses démineurs.

Bien à sa place dans la colonne, elle répond d'un sourire discret aux ovations de la foule ; suprême couronnement, combien mérité de ces dures années de services et ses derniers efforts au déminage.

Les grandes joies comme les fortes peines sont toujours nuisibles pour les personnes d'âges, en rentrant par la route de Marche à Malmédy, vers la fin du trajet, comme le soir commençait à tomber, notre vieille « 58 » se mit à frissonner, cette fois du côté du cœur, vers les bielles ou les pistons, elle fit un gros effort pour se trainer jusqu'au garage et là se reposer toute la nuit sans plus se plaindre. Le lendemain quand on voulu la faire partir au travail elle frissonnait toujours, mais courageuse jusqu'à la fin ne voulant à aucun prix refuser un ordre, elle grimpa encore par Liggeville et St. Vith, jusqu'à Schlierbach, mais quand il fallut revenir, ses genoux fléchirent et elle rendit l'âme définitivement par arrêt du cœur. Pitieusement traînée derrière un Ford Canada trop suffisant, elle fut ramenée sans vie jusqu'au garage.

Maintenant des mécaniciens sans cœur, la dissèquent pour en extraire quelques pièces encore en bon état. Sans le moindre égard pour ses loyaux services, et pour tant d'abnégation et de dévouement.

Oh ! ingratitude humaine.

Le Lieutenant BERTRAND
Chef du 3ème Peloton.

Cotisations pour 1949

En vertu des prescriptions de nos statuts, les cotisations doivent être payées au cours du mois de mars de chaque année. Pour créer des liens plus étroits entre les membres et les sections provinciales, le C. A. a décidé que dorénavant les cotisations seront reçues uniquement par les sections, qui bientôt seront titulaires d'un compte chèques propre.

En attendant que notre prochain bulletin publie les renseignements ce concernant, nous prions instamment nos membres de ne plus envoyer des cotisations au trésorier général de la Fraternelle.

des Invalides de Guerre

Il nous a paru utile de documenter nos invalides sur l'Œuvre Nationale des Invalides de Guerre, dont la mission peut être résumée comme suit : « Améliorer moralement et matériellement le sort des invalides de guerre ». Cette mission revêt un aspect légal et social. Elle s'exerce dans le domaine des Soins Médicaux et Pharmaceutiques, de l'Hospitalisation, de la Prothèse, des Prêts, de la Rééducation professionnelle et de l'Assistance sous forme d'aide matérielle ou d'aide morale.

Le Comité central est fixé à Ixelles, 79, chaussée d'Ixelles, il existe en outre un comité dans chaque arrondissement.

Deux points doivent surtout retenir l'attention de nos invalides, notamment, les Soins Médicaux et Pharmaceutiques et la Rééducation Professionnelle.

Les soins médicaux ne sont dûs, aux invalides 40-45, tant pour la médecine générale que pour les traitements spéciaux, que pour les lésions ou affections actées au dossier de pension comme provenant d'un événement de guerre.

En vue de pouvoir bénéficier de ces soins, les ayants-droit reçoivent un carnet médical de l'O.N.I.G., sur production d'une attestation d'invalidité ainsi que, d'une copie certifiée conforme par l'autorité communale, du rapport de la commission de réparation.

Sur présentation de ce carnet, les invalides peuvent avoir recours gratuitement au médecin agréé de la Gendarmerie. Ils peuvent aussi s'adresser à d'autres médecins qui acceptent pour paiement de leurs honoraires de détacher un bon de visite de leur carnet médical, lors de chaque visite. Pour les traitements spéciaux, les interventions chirurgicales, les radiographies, les hospitalisations, ainsi que pour la délivrance des spécialités pharmaceutiques, l'autorisation préalable de l'O.N.I.G. doit être demandée et doit être justifiée par un certificat médical explicite.

Les invalides affiliés à une Mutuelle peuvent faire usage de leur carnet pour les soins à recevoir personnellement, mais ils peuvent également faire abandon du carnet et recevoir, en échange, un paiement annuel de 300 francs. S'il s'agit d'assurés libres l'O.N.I.G. intervient pour la même somme dans le paiement des cotisations.

Les appareils de prothèse, d'orthopédie et d'autres ne sont fournis aux invalides de guerre (réparés et renouvelés) à l'intervention de l'O.N.I.G. que lorsqu'ils sont nécessités par les lésions causales de leur invalidité.

Dans certains cas des voiturettes et même des indemnités pour usure prématurée de vêtements sont accordées.

Les invalides incapables d'exercer leur ancienne profession peuvent en principe être admis à la rééducation professionnelle.

Les intéressés peuvent suivre des cours dans une école professionnelle ou dans une école pour estropiés ou encore être placés en apprentissage chez un artisan.

Tous les frais qu'entraîne l'apprentissage sont assumés par l'O.N.I.G., tels que : minerval, fournitures classiques, petit outillage, frais de déplacement, etc. De plus des indemnités sont accordées afin que l'invalidé puisse pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille; pratiquement, la pension d'invalidité est complétée jusqu'à concurrence d'un salaire mensuel de 3632 francs.

Au moment de son installations, le cas échéant, du matériel peut lui être fourni gratuitement et un prêt peut lui être consenti pour l'achat du gros outillage, de fournitures, etc.

La rééducation professionnelle, qui à première vue peut paraître ardue et laborieuse, ne doit cependant pas effrayer nos invalides, car nous pouvons leur assurer que des résultats remarquables ont été enregistrés dans ce domaine.

Qui de nous ne connaît pas le Lieutenant COMPÈRE, qui suite à un accident de déminage fut amputé des deux mains. Or, après un long et courageux apprentissage, ce officier, muni de mains artificielles, est parvenu à dessiner et à écrire couramment, de plus il tape à la machine à écrire et joue du piano avec une dextérité invraisemblable.

Dernièrement, dans une usine à Vilvorde, nous avons rencontré un téléphoniste aveugle, qui après une courte période d'apprentissage était parvenu également à donner complètement satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

Il existe de nombreux autres cas, nous y reviendrons sous peu, mais les deux cas que nous mettons en vedette, doivent vous convaincre que la rééducation professionnelle est également dans le domaine de VOS possibilités.

Donc au travail sans tarder; **persévérance** et **courage**, deux vertus qui vous mèneront à la victoire. La persévérance est nécessaire pour toute action de quelque importance et d'autre part lorsqu'il est question de faire preuve de **courage**, un démineur n'est jamais trouvé en défaut.

ERSATZ "DE GUERRE"

Extrait du n° 49 du Journal « La Voix des Belges » du 5-12-1948.

La seconde fois en moins d'un quart de siècle, lorsque sans autre forme d'invitation le colosse allemand eut envahi notre petit pays à l'aube du 10 mai 1940, pour beaucoup il apparut un véritable protecteur. Distribuait aux enfants douceurs et chocolat, il cachait, sous la tunique grise vermine l'éternel et même caractère teuton.

Le 28 mai, notre armée se vit dans la tragique obligation de capituler. C'est lors que commença au profit de la Gross Deutschland, le pillage systématique de toutes nos ressources naturelles. Le blocus allié resserrant durement son étreinte, des industries nouvelles et originales naquirent, industries des succédanés ou « ersatz » de triste mémoire, hélas ! Il était naturellement admis que ces ersatz ne pouvaient donner d'aussi bons résultats que les produits qu'ils prétendaient remplacer mais, si certains n'apparaissaient que de grossières falsifications, d'autres relevaient par contre d'une réelle ingéniosité. Nous en passerons quelques-uns en revue dont on a pu connaître l'origine et la composition.

La viande fut réduite à sa portion la plus congrue. Ceux qui ne purent se payer le luxe de passer par le marché noir, durent s'adresser aux conserves ou à la charcuterie. Les résidus d'abattoir étaient utilisés plus complètement qu'avant guerre et, les saucisses contenaient d'énormes proportions de farine et d'eau. En a-t-on fabriqué des centaines d'ersatz charcuteries ! pour la plupart, mélanges salés et fortement épicés de céréales égrugées, de farine de pommes de terre ou de noix écrasées, additionnées de produits gélatineux.

Deux sortes de préparations remplacèrent les œufs. La première ne contenait pas d'albuminoïde ; elle était faite de farine de maïs colorée en jaune, mélangée de bicarbonate de soude et de phosphate calcique acide donnant au produit le liant de l'œuf naturel. La seconde n'était que de l'albumine végétale ou de caséine.

On a bu du lait condensé fait de petit lait avec, ou sans addition de sucre. Un mélange original consistait à soumettre du lait, à 36°, à l'action de ferments lactiques jusqu'à un certain degré d'acidité. A 1600 grammes du résidu pulvérisé, on mélangeait 300 grammes de sucre, 100 grammes de

farine de froment et 20 grammes d'albumine végétale. On obtenait ainsi une poudre blanche titrant : 89,36 % de matières sèches, 22,94 % d'albumine, 11,28 % de graisse, 51,70 % d'hydrate de carbone et 5,05 % de sels. Delayée à raison de 200 grammes par litre d'eau, elle donnait une émulsion à aspect et goût d'un bon lait... de guerre !

On a vendu des ersatz de beurre frauduleux qui n'étaient que des mélanges de farines et de lait caillé. Comme huile à salade, on a employé des solutions émulsionnées d'agar-agar ou encore, des liquides visqueux colorés en jaune, épicés par divers extraits et conservés à l'acide benzoïque.

Pour sucrer les marmelades, on s'est adressé à la glucose ou au sirop de glucose. Dépourvue de tout pouvoir nutritif, la saccharine ne pouvait entrer dans la préparation des confitures. C'est le mélange de sucre de canne et d'acide d'inversion, coloré et aromatisé aux divers genres de fruits, qui nous fut offert comme un véritable régal.

Quant au café, on n'a pu guère goûter que des infusions amères dont les plus répandues étaient faites de chicorée, d'orge, de seigle ou de betteraves et qui ne possédaient pour les nerfs, loin s'en faut, l'effet excitant caractéristique de la caféine.

Pas plus notre lamentable pain, mixture de son, de rutabagas, de fèves et rarement de farine ne ressemblait au bon pain blanc de jadis, pas plus certains médicaments ne répondaient aux conditions de pureté et de qualité exigées en temps normal. On a rencontré, vendus sous l'étiquette glycérine des sucres intervertis purs ou des solutions obtenues à chaud de 40 % de borax dans la glycérine. Ces derniers étaient incontestablement des falsifications plus adroites et échappaient à un examen superficiel. On a acheté des safrans épuisés, tout le monde l'était, puis restaurés au bichromale ou nitrés... comme le tabac.

On pourrait en citer des centaines de ces falsifications. Autour de nous, partout, ce n'était qu'ersatz jusque et y compris, les collaborateurs. Le coup était rude et nous a cruellement atteints mais, malgré tout, on les a eus !

Cy.

Une heure de recueillement dans la Forêt de Meerdael

Suivant le désir exprimé par notre Président de voir s'élever des monuments à l'endroit même où sont tombés nos camarades, la Section du Brabant a érigé une stèle à la mémoire des soldats MARCHAND et VANDER MOTTEN tombés le 15-1-1946.

Le 4 décembre, jour de notre fête patronnale, après un service religieux à la Chapelle de St. Hubert à Tervueren, nos veuves, une délégation de la Fraternelle et la Section du Brabant se retrouvèrent dans la forêt de Meerdael au croisement de la route Louvain-Namur et de la drève des Wallons, à quelques 500 m. du champ de destruction de munitions où

nos malheureux compagnons trouvèrent une mort brutale un matin de janvier 46.

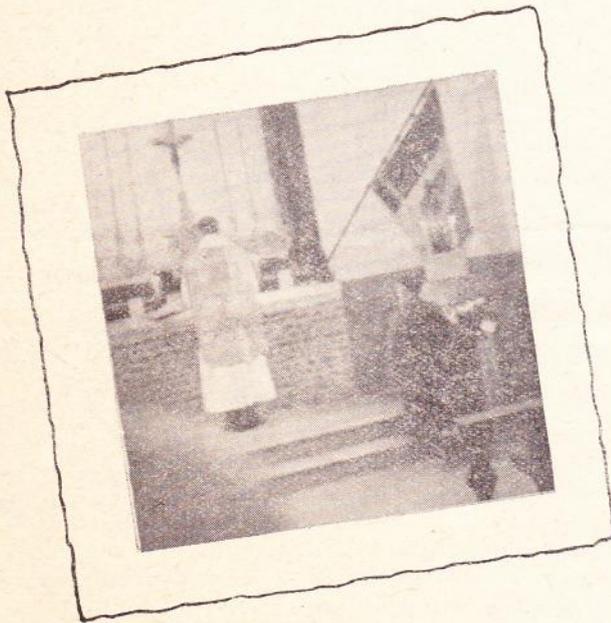
Après que le Major PORREWIJCK eut dévoilé le monument et que l'aumonier l'eut béni, une gerbe fut déposée, au nom de la Fraternelle, par l'Adjudant DE BRUYNE, qui commandait l'équipe le jour fatal.

Pour terminer le Cdt. LINDEN, Chef de la Section Brabant repassa brièvement en revue les détails de l'accident, formant le vœux que le texte gravé entre les deux badges rappelle aux passants la grandeur de leur sacrifice et la gloire des démineurs : « Ici tombèrent les démineurs Marchand, Vandermotten, 15-1-46 ».

15.1.1946

Keerdeel

4.12.1948



Quelques dates

Historiques

Janvier

- Le 2 1943 Tournant décisif de la guerre en Russie. Les Russes rejettent les Allemands du Caucase et commencent de puissantes offensives sur tout le front.
- Le 10 1941 L'Allemagne et la Russie renouvellent leur pacte de non-agression.
- Le 14 1943 Début de la Conférence de Casablanca. Churchill et Roosevelt décident de continuer la guerre jusqu'à la capitulation sans conditions des puissances de l'axe.
- Le 20 1831 Le Traité préliminaire, dit des XVIII Articles, de la conférence de Londres, pose les bases de la séparation entre la Belgique et la Hollande. La clause la plus dure à accepter pour la Belgique, consacre le démembrement du Limbourg et la perte du Grand-Duché de Luxembourg. Après des protestations véhémentes, le Gouvernement belge l'adopta le 9 juillet.
- Le 22 1944 Les troupes alliées prennent Nettuno et Anzio en Italie. Les Commandos belges participent à l'offensive et à la percée de la ligne Gustav.
- Le 29 1817 L'administration des domaines vend à John Cockerill le château de Seraing et ses dépendances. Ainsi naquirent les grandes usines métallurgiques de Seraing, qui acquièrent bientôt une renommée mondiale.
- Le 30 1933 Hitler est appelé par le maréchal Hindenburg à la présidence du gouvernement allemand.

Février

- Le 11 1741 Naissance à Liège d'André-Modeste Grétry, célèbre compositeur d'opéras.
- Le 15 1942 Singapour se rend aux Japonais.
- Le 22 1796 Naissance à Gand d'Adolphe Quételet, grande figure de savant et d'organisateur. Ses travaux portent sur les mathématiques, l'astronomie, la nature de l'homme, la société, les lettres et les beaux-arts. Il est mort à Bruxelles le 17 février 1874.
- Le 26 1885 Reconnaissance de l'Etat indépendant du Congo, par la Conférence internationale de Berlin.

- 11 — 1741 Geboorte te Luik van André Modeste Grétry
- 15 — 1942 beroemde opera's toondichter. Singapur geeft zich aan de Japanners over.
- 22 — 1796 Geboorte te Gent van Adolphe Quételet, grote geleerde en organisator. Zijn werken betreffen de reiskunde, sterrenkunde, de menselijke natuur, de maatschappij, de letteren en de schone kunsten. Hij stierf te Brussel den 17 Februari 1874.
- 26 — 1885 Herkenning van de onafhankelijke Staat van Congo, door de internationale Conferentie van België.

Feburari

- 2 — 1943 Beslissende feit van de oorlog in Rusland. De Russen pagen de Duitsers uit de Caucasus en beginnen sterke aanvallen op het heb front.
- 10 — 1941 Duitsland en Rusland vernieuwen hun niets aanvalsverdrag.
- 14 — 1943 Begin van de Conferentie aan Casablanca. Churchill en Roosevelt besluten de oorlog door te maken tot het capituleren zonder voorwaarden van de Asmogendheden.
- 20 — 1831 Het voorafgaande verdrag, van de XVIII hoofdstekken gemaand, van de Conferentie te London gehouden, legt de basis van schied van België en Holland. De voor België moeilijke aan te nieuwe voorwaarde betreft het verbrekken van Limbourg en het verlies van het Groot Hertogdom van Luxemburg. Na heftig protest, naa de Belgische Regering het aan de 9 Juli.
- 22 — 1944 De geallieerde troepen nemen Nettuno en Anzio in Italie in. De Belgische Commando's nemen deel aan de aanval en het doorbreken van de Gastov-lijn.
- 29 — 1817 Het Beheer der Domeinen verkoopt aan John Cockerill het kasteel van Seraing en de afhankeijkheden. Zo ontstonden de grote metallurgische fabrieken van Seraing, die wel dra wereldberoemd werden.
- 30 — 1933 Hitler is tot de voorzitterschap van de Duitse regering groepen door de marschalk Hindenburg.

Januari

DATA

Enkele Geschiedkundige